



HAL
open science

Master Maintenance immobilière et sécurité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Maintenance immobilière et sécurité. 2011, Université d'Angers. hceres-02041443

HAL Id: hceres-02041443

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041443v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NANTES

Etablissement : Université d'Angers

Demande n° S3MA120000179

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Maintenance immobilière et sécurité

Présentation de la mention

Les objectifs de cette mention sont de former des cadres de terrain en ingénierie immobilière ou en gestion des risques possédant un bon esprit d'analyse, le sens de la communication et des capacités d'organisation.

Les deux spécialités qui la composent, à savoir « Maintenance et exploitation du patrimoine immobilier » (MEPI) et « Gestion du risque et de la sécurité des patrimoines immobiliers et industriels » (GRESPII), sont à finalité professionnelle. Les deux diplômes proposés sont positionnés dans une niche originale. Leur particularité est de se situer au croisement des fonctions de la maintenance et du risque d'une part, et des secteurs de la gestion du patrimoine et des bâtiments d'autre part. La formation proposée vise à apporter le lot des compétences pluridisciplinaires qui doivent être acquises pour exercer un certain nombre de métiers connus dans les domaines considérés.

Cette mention est une des trois mentions proposées par l'Université d'Angers en prolongement de la licence « Ingénierie des services », les deux autres étant plutôt tournées vers le management du tourisme et du patrimoine, volet culture.

Indicateurs

Effectifs constatés	M1 38
Effectifs attendus	M1 40
Taux de réussite	93 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	93 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette offre de formation répond à des besoins précis et bien identifiés. Ce master est axé sur les apprentissages utiles à un petit panel de métiers relativement spécifiques, mais explicitement répertoriés. Dans chaque spécialité, les savoirs et savoir-faire que les étudiants doivent avoir acquis à l'issue de la formation ont été correctement cernés. Une autre caractéristique de cette mention est qu'elle vise à offrir à des étudiants issus de formations initiales relativement variées l'ensemble des compétences complémentaires nécessaires à l'exercice des fonctions cibles, leur permettant ainsi de compléter leur projet professionnel dans une dimension pluridisciplinaire. Des étudiants formés initialement en sciences physiques, droit... ont préparé avec succès ce master.



Une dizaine d'enseignants-chercheurs (EC) permanents intervient dans la mention, toutes disciplines confondues. Très peu d'entre eux semblent figurer parmi les membres actifs du Laboratoire en sûreté de fonctionnement, qualité et organisation (LASQUO), laboratoire qui a le lien thématique le plus fort avec les spécialités concernées. D'autres appartiennent à des laboratoires dont les activités de recherche sont plus distantes des spécialités, à savoir : le Centre Jean Bodin - recherche juridique et politique, le Laboratoire d'ingénierie des systèmes automatisés (LISA) et le Laboratoire de thermocinétique de Nantes (LTN). L'adossement de la mention à la recherche est donc très limité. Probablement dans le but de compenser ce déficit, des efforts importants sont faits pour amener les étudiants à s'ouvrir à la recherche : d'une part à travers un projet d'année, présent en M1 et en M2 et dédié à l'étude des méthodes émergentes dans la discipline, d'autre part par une étude bibliographique que les étudiants doivent réaliser durant leur stage de M1. S'agissant d'un master professionnel, l'orientation métier est naturelle et les enseignements des domaines de la technique, de la gestion, du droit et du management restent largement majoritaires.

L'organisation du cursus est cohérente, lisible, et équilibrée. Le M1, nommé « Maintenance immobilière et sécurité », est un tronc commun logiquement consacré aux domaines du bâtiment et du risque, domaines communs aux deux spécialités. Au second semestre du M1, les étudiants commencent à personnaliser leur projet professionnel : ils choisissent une étude de cas spécifique à l'une des deux spécialités de M2. Cette étude et un stage en entreprise de 16 semaines (mars-juin) semblent les engager progressivement dans l'une des deux voies à partir du second semestre du M1. La scolarité du M2 se termine par un stage en entreprise de 24 semaines (mars-août). Ces dernières années, un CDI ou un CDD de plus de six mois a été proposé à 70 % des étudiants en prolongement de ce stage. Les efforts consentis à entretenir des relations étroites avec le milieu socio-professionnel portent donc leurs fruits. D'une manière générale, ce master se caractérise par de très bonnes performances en termes de délai de placement.

La formation fait intervenir une équipe largement pluridisciplinaire. Les enseignants de l'établissement sont rattachés pour la plupart à la même UFR (Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services - ITBS), mais relèvent de nombreux champs disciplinaires. Globalement, le taux d'encadrement s'avère faible. 40 % des enseignements sont prodigués par des professionnels extérieurs, provenant d'environ 30 entreprises ou organismes différents. Cette pratique, qui permet certainement de satisfaire de nombreux objectifs, n'a pas que des avantages : morcellement des enseignements, faible durée des interventions extérieures, complexité de la gestion... Quant au pilotage et au suivi de la mention, ils semblent reposer essentiellement sur un engagement personnel très important d'un très faible nombre d'enseignants-chercheurs.

- Points forts :
 - Très bonne insertion professionnelle.
 - Positionnement en tant que formation complémentaire à diverses licences généralistes.
 - Structuration claire et cohérente des formations.
 - Qualité du dossier.

- Points faibles :
 - Faiblesse de l'adossement à la recherche.
 - Faible ouverture sur le doctorat.
 - Faible taux d'encadrement.
 - Exploitation de l'auto-évaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'adossement à la recherche est un point qu'il conviendrait d'améliorer impérativement. Le dossier présente un certain nombre de points forts, mais l'intervention forte d'enseignants-chercheurs engagés dans des études au plus haut niveau dans les champs disciplinaires centraux de la formation demeure une priorité. Aussi, il semblerait opportun d'essayer d'augmenter la proportion d'enseignants-chercheurs actifs dans le domaine central des spécialités qui interviennent dans la formation. Ne serait-il pas possible de faire intervenir dans la formation davantage de membres actifs du LASQUO qui est présenté comme le laboratoire d'adossement, et/ou de recruter des forces



supplémentaires au bénéfice de cette mention, qui est largement sous-encadrée, en veillant à ce que le profil recherche serve bien les axes de recherche proches des thèmes forts de la mention ? Le stage de M1 est relativement long, le raccourcir pourrait permettre de développer le lien avec la recherche sous forme d'unité d'enseignement (UE) spécifique recherche. Une alternative serait d'envisager d'orienter certains stages de M1 vers un stage en laboratoire, ce qui pourrait être de nature à favoriser ensuite les poursuites d'études en doctorat.

L'usage de l'auto-évaluation gagnerait à être supervisé à un niveau assez central de l'établissement si l'objectif est d'en tirer le meilleur bénéfice.

Il aurait été intéressant d'apporter davantage d'informations, dans le dossier, sur un certain nombre de points, comme par exemple :

- éléments d'analyse du nombre des étudiants à l'entrée du M1 ;
- taux de réussite du M1 / origine ;
- modalités du choix de la spécialité en fin de M1, régulation des flux ;
- structure et fonctionnement des jurys d'année ;
- mesures prises en réponse à l'évaluation de l'Aeres du contrat précédent ;
- mesures prises en réponse à l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- mesures prises en réponse à l'évaluation des enseignements par les diplômés.



Maintenance et exploitation du patrimoine immobilier (MEPI)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est à finalité professionnelle. Son objectif est de former des cadres en charge du maintien et de l'amélioration du patrimoine bâti. A titre d'exemple, les métiers suivants ont été identifiés comme débouchés principaux : responsable du patrimoine immobilier, chef de projet au sein d'entreprises multi-techniques, responsable de projet en exploitation et valorisation de sites immobiliers, chargé d'études en assistance à la maîtrise d'ouvrage. Deux orientations sont particulièrement suivies : d'une part le pilotage de la maintenance des patrimoines immobiliers, basé sur la fiabilité et la durabilité des structures, et d'autre part l'optimisation de la maintenance et de l'exploitation des patrimoines. Le programme des enseignements vise à couvrir les besoins principaux induits par cet objectif, en matière de connaissances scientifiques, techniques et méthodologiques. Au delà de la spécialisation au secteur du bâtiment, l'ambition est de former un manager ayant aussi des compétences dans les domaines juridiques, de l'organisation et de la communication.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18
Effectifs attendus	22
Taux de réussite	96 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Positionnée sur une niche très spécifique, celle du « maintien et de l'amélioration du patrimoine bâti », cette formation répond, en quantité et en qualité, à une attente du marché du travail comme en attestent les très bonnes performances en termes d'insertion professionnelle.

Comme cela a été indiqué au niveau de la mention, la formation à et par la recherche est assez limitée, notamment en M2 où seul le projet d'année semble susceptible d'apporter une ouverture dans cette direction.

La structuration de la formation est claire et rationnelle. L'enseignement est divisé en 9 UE, 23 modules d'enseignement, 33 séquences de durée moyenne égale à 14h. Les enseignements du M2 dédiés à la pratique des métiers sont assurés par 11 professionnels extérieurs (management, conduite d'opérations, gestion de patrimoine immobilier...). Ils représentent 45 % de l'horaire total dispensé. Il est intéressant de noter que 3 modules intitulés « projet professionnel » (M1), « retour d'expérience » (fin M1) et « insertion professionnelle » (M2) sont prévus pour aider les étudiants à trouver leur voie.

La spécialité MEPI reçoit 2 à 3 étudiants en formation continue. Ce flux est lié notamment au fait que le master a été identifié par des organismes ministériels comme diplôme Bac+5 habilitant à l'accès aux fonctions d'ingénieur d'études et de fabrications (IEF).

- Points forts :

- Très bonne insertion professionnelle.
- Liens étroits avec le monde socio-professionnel.
- Engagement important des responsables.

- Points faibles :

- Faiblesse de l'adossement à la recherche.
- Faible taux d'encadrement.
- Exploitation de l'auto-évaluation.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Voir les recommandations proposées au niveau de la mention.

Il faudrait veiller à ne pas afficher une ouverture internationale qui ne correspondrait pas à une réalité. En effet, il ne paraît pas très opportun de communiquer, notamment à travers le site internet, sur un parcours anglophone commun avec des partenaires étrangers si celui-ci est en suspens depuis de nombreuses années et n'a que très peu de chances d'aboutir un jour.

Les objectifs en termes de compétences associées à chaque UE sont brièvement décrits dans le dossier. Il aurait été intéressant d'y trouver aussi un bref résumé du contenu de chaque enseignement et, éventuellement, quelques informations sur le niveau de formation de l'intervenant.

Gestion du risque et de la sécurité des patrimoines immobiliers et industriels (GRESPII)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est à finalité professionnelle. Son objectif est de former des cadres en charge d'organiser et de superviser la fonction « sécurité des patrimoines » dans les entreprises et les collectivités. À titre d'exemple, les métiers suivants ont été identifiés comme débouchés principaux : ingénieur sécurité ou directeur de service hygiène-sécurité-environnement (HSE), ingénieur maintenance et sécurité de grand site, conseiller en sécurité, consultant et chargé d'études sécurité. Les enseignements sont orientés vers l'acquisition de trois grandes catégories de compétences : techniques (bâtiment, risque, sécurité), juridiques (H&S, législation, conformité) et managériales (gestion, formation, animation, conseil).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20
Effectifs attendus	24
Taux de réussite	91 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Positionnée sur une niche très spécifique, celle de la « sécurité des patrimoines immobiliers », cette formation répond, en quantité et en qualité, à une attente du marché du travail comme en attestent les très bonnes performances en termes d'insertion professionnelle.

Comme cela a été indiqué au niveau de la mention, la formation à et par la recherche est assez limitée, notamment en M2 pour cette spécialité, où seul le projet d'année semble susceptible d'apporter une ouverture dans cette direction.

La structuration de la formation est claire et rationnelle. L'enseignement est divisé en 9 UE, 18 modules d'enseignement, 40 séquences de durée moyenne égale à 13h. Les enseignements du M2 dédiés à la pratique des métiers sont assurés par un nombre important (24) de professionnels extérieurs. Ils représentent 42,3 % de l'horaire



total dispensé. Il est intéressant de noter que trois modules intitulés « projet professionnel » (M1), « retour d'expérience » (fin M1) et « insertion professionnelle » (M2) sont prévus pour aider les étudiants à trouver leur voie.

La spécialité GRESPII reçoit en moyenne six étudiants en formation continue. Ce flux est lié notamment au fait que les étudiants inscrits au master peuvent se présenter à l'examen et obtenir le diplôme de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (S.S.I.A.P. 3) pour les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

Le master fait partie de l'Association euro-méditerranéenne des formations sur le risque.

- Points forts :
 - Très bonne insertion professionnelle.
 - Bon positionnement au niveau national.
 - Ancrage sur des métiers bien identifiés.
 - Ouverture à la formation continue.

- Points faibles :
 - Très faible adossement à la recherche.
 - Faible taux d'encadrement.
 - Morcellement important de certains enseignements.
 - Exploitation de l'auto-évaluation.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Voir les recommandations proposées au niveau de la mention, notamment celles relatives à l'importance de la présence d'un adossement à la recherche.

Le nombre de « séquences » (cours, conférences...) différentes dispensées par des professionnels extérieurs dans la formation du M2 de cette spécialité est très impressionnant (27). La durée de ces séquences est souvent inférieure ou égale à 5h. Cette pratique doit conférer assurément une très grande richesse au cursus proposé aux étudiants, mais « formation » n'est pas « information ». Il aurait été intéressant d'apporter quelques éléments de nature à légitimer cette manière de procéder, et de montrer que ce morcellement ne nuit pas à l'efficacité globale de la formation.

Les objectifs en termes de compétences associées à chaque UE sont brièvement décrits dans le dossier. Il aurait été intéressant d'y trouver aussi un bref résumé du contenu de chaque enseignement, et éventuellement quelques informations sur le niveau de formation de l'intervenant.